

L'INSTABILITÉ GOUVERNEMENTALE EN INDOCHINE (1886-1925)

La vie indochinoise
L'instabilité gouvernementale
(*Les Annales coloniales*, 15 janvier 1926)

La *Revue économique d'Extrême-Orient* publie les renseignements suivants donnant une idée de l'instabilité gouvernementale en Indochine :

Le gouvernement le plus long fut celui de M. Beau, qui dura 5 ans et 8 mois, de 1902 à 1908 ; M. Doumer resta 5 ans et 7 mois, de 1897 à 1902 ; M. de Lanessan 8 ans et 9 mois ; M. Sarraut, par deux fois 3 ans et un mois, et M. Long aussi.

On se plaint aujourd'hui que le gouverneur général passe en France la moitié de chaque année. Il n'en était pas ainsi autrefois et les séjours de plus de deux ans n'étaient pas rares. M. Beau resta 33 mois de suite en Indochine, M. de Lanessan 32 mois, M. Sarraut fit deux séjours de 26 mois chacun, M. Doumer en fit un de 25 mois et un de 19, M. Piquet un de 22.

De 1886 à 1926, en quarante ans, l'Indochine a eu 18 résidents et gouverneurs généraux titulaires et autant d'intérimaires. Il y eut, en quarante-cinq ans, 52 transmissions de pouvoirs.

Si nous examinons chacun des pays de l'Union indochinoise, nous trouvons une instabilité presque aussi grande.

En quarante ans, la Cochinchine vit 38 transmissions de pouvoirs ; elle vit même à un moment ce phénomène curieux : les intérimaires durer plus longtemps que des titulaires. C'est ainsi, qu'après M. Gourbeil, M. Rivet fit un intérim de 20 mois. M. le Gallen, titulaire, gouverna ensuite pendant 6 mois ; après lui, prend place l'intérim de 20 mois de M. Maspero ; M. le Gallen reparaît pendant 9 mois, après quoi M. Quesnel exerce un intérim qui se prolonge pendant 15 mois. On croit rêver.

Le Tonkin n'a subi que 31 transmissions de pouvoirs en quarante ans, mais il resta plus de 3 ans sans titulaire (de 1909 à 1912) et on y a vu des intérim de 23 mois (M. Simoni), 20 mois (M. Grodeau), 18 mois (M. Rivet).

L'Annam n'a eu aussi que 32 transmissions de pouvoirs. Il s'y succéda de 1904 à 1908 deux intérim (M. Moulié et M. Levêque), de 23 et 21 mois respectivement. Plus tard, de 1911 à 1914, on vit défiler à Hué 4 résidents supérieurs intérimaires et un seul titulaire, celui-ci durant d'ailleurs moins longtemps que les intérimaires (exactement 3 mois).

Le Cambodge a été mieux partagé et n'a enregistré que 22 transmission de pouvoirs, M. Luce le gouverna près de 6 années consécutives sans rentrer un France ; M. Baudoin y resta aussi environ 6 ans, pendant la guerre.

Nous ne sommes au Laos que depuis trente ans, ce qui ne l'a pas empêché d'assister à 17 transmissions de pouvoirs. Ce parent pauvre resta pendant 6 ans et demi sans titulaire.
